

ministre à un mauvais chef d'orchestre. Je réfère les gens intéressés au rapport annuel qui est fort intéressant et qui est juste, à mon avis.

Monsieur le Président, c'est pourquoi le 3 avril dernier, après 21 mois d'attente d'une réglementation qui n'arrive toujours pas, j'ai demandé au premier ministre de se montrer ferme et de donner instruction à ses ministres d'assumer leurs responsabilités. Le président du Conseil du Trésor m'a informé alors qu'il avait encore consulté les minorités.

Monsieur le Président, j'ai téléphoné à toutes les associations minoritaires au Canada et j'ai été informé que la consultation est terminée. C'est vrai qu'après ma question, le Conseil du Trésor a appelé la FFHQ pour demander un rendez-vous. Mais il n'y avait aucune méthode ou aucune réunion d'organisée avec les associations avant que la question ne soit posée.

Il est évident que le gouvernement conservateur a soit peur des réactions des groupes extrémistes, soit qu'il est inefficace dans ses négociations—et cela, je l'ai dit aujourd'hui au président du Conseil du Trésor. Je regrette, mais c'est tellement lent qu'on doit se poser la question s'il devient l'expert dans les tergiversations ou bien s'il est vraiment mauvais négociateur. Je le connais pour être un bon négociateur, donc il y a quelque chose qui ne «grouille» pas bien. Il y a quelque chose qui semble être difficile à régler dans ce dossier. La menace de démission du commissaire, hier, nous semble tout à fait choquante, et je le dis: le gouvernement ne devrait pas envenimer le débat, ne devrait pas laisser les choses pourrir à tel point que le commissaire, l'ombudsman des langues officielles, dans son rapport annuel, critique le gouvernement, mais, lui, menace même de démissionner, un agent du Parlement du Canada!

• (1805)

Monsieur le Président, le commissaire aux langues officielles a déclaré: Au cours des dix dernières années, il n'y a pas eu beaucoup de choses de faites dans les langues officielles. Je cite: Au cours des dix premières années de l'époque Trudeau, il y avait des gens qui s'en occupaient des langues officielles, et des progrès énormes ont été accomplis. Je cite encore: Depuis que les conservateurs sont au pouvoir, ajoute-t-il, la proportion des fonctionnaires qui satisfont aux exigences linguistiques de leur poste a baissé.

Monsieur le Président, il y a des problèmes linguistiques au pays. Je demanderais au gouvernement d'agir, de nous donner incessamment les règlements à la Loi C-72 afin que nous sachions où ce gouvernement s'en va dans ce dossier.

L'ajournement

M. Howard Crosby (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, permettez-moi de répondre aux inquiétudes du député d'Ottawa—Vanier pour le président du Conseil du Trésor.

[Traduction]

Le député a indiqué bien des fois à la Chambre qu'il s'intéressait vivement à la politique des langues officielles du gouvernement du Canada. L'intérêt qu'il porte à la question n'est pas plus marqué que celui du président du Conseil du Trésor et des députés de ce côté-ci de la Chambre. Cet intérêt s'exprime par la Loi sur les langues officielles adoptée par la Chambre en 1987. On ne saurait mieux exprimer notre foi en la politique des deux langues officielles au Canada que par l'adoption d'une loi à ce sujet à la Chambre.

Il reste à assurer l'application de toutes les mesures prévues dans la loi et je veux assurer le député de la bonne foi du président du Conseil du Trésor et du gouvernement du Canada à ce sujet.

Si je peux me permettre une remarque personnelle, monsieur le Président, le député d'Ottawa—Vanier est natif de la région de la capitale nationale et y vit depuis toujours, tout comme le président du Conseil du Trésor. Ils comprennent fort bien que l'on peut rapprocher les deux solitudes au Canada. Ce sont des chefs de file dans ce processus à caractère évolutif, et ils se doivent de l'être. Mais ils doivent comprendre que la modération est de rigueur. C'est la modération, et non pas la précipitation, qui finira pas l'emporter un jour et qui nous permettra d'atteindre le but recherché.

Les choses évoluent tous les jours. Nous avons appris, à la Chambre ou ailleurs, que le district régional du Grand Vancouver venait d'adopter dernièrement une résolution en faveur de la dualité linguistique de notre pays. Il a prié tous les Canadiens de faire preuve de la tolérance et de la compréhension nécessaires à l'avènement d'un Canada unifié qui sera un membre important des familles de pays anglophones et francophones du monde. Je crois que c'est ce que nous voulons tous accomplir.

Comment allons nous nous y prendre? En forçant les Canadiens à se soumettre à des règlements ou en les consultant pour obtenir leur accord sur la façon d'appliquer la politique des langues officielles? Le député sait très bien que c'est ce que le président du Conseil du Trésor veut faire et que c'est ce qu'il fait effectivement. Conformément aux dispositions de la Loi sur les langues officielles, il a consulté les minorités linguistiques. Il a